

Aux usagers du Centre Aquatique Port'Océane  
10 quai Ouest du Port  
85400 LUÇON

Luçon, le 12 novembre 2020

**Objet :** forfaits saison 2020-2021

**Affaire suivie par :** centre aquatique Port'Océane

Tél. : 02.51.56.03.78

Mail : [accueil-piscine-lucon@sudvendeelittoral.fr](mailto:accueil-piscine-lucon@sudvendeelittoral.fr)

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un ou plusieurs abonnement(s) pour la saison 2020-2021 dans notre centre aquatique intercommunal Port'Océane à Luçon.

Suite à l'annonce gouvernementale d'un confinement national en date du vendredi 30 octobre 2020, le centre aquatique est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Aussi, ce courrier vous est adressé en tant qu'utilisateur, pour vous informer du traitement des forfaits en cours de validité au moment de la fermeture du centre aquatique.

Ainsi, après délibération du Conseil Communautaire, le traitement des forfaits a été validé comme suit :

- Tous les forfaits avec une durée de validité de 14 mois seront prolongés d'autant de jours de fermeture de l'établissement. Le paramétrage pour la prolongation des forfaits se fera automatiquement pour simplifier votre démarche. Les forfaits concernés sont les suivants :
  - Aquafitness : 5 séances à 59 €, 10 séances à 108 €, 30 séances à 206 €
  - Aquaform : 5 séances à 40 €, 10 séances à 75 €, 30 séances à 206 €
  - Bébé Nageur : 10 séances à 98 €
  - Ecole de Natation : 5 séances à 59 €, 10 séances à 108 €
  - TARIFS PISCINE : carte 10 entrées, carte 10 heures, abonnement mensuel, abonnement mensuel famille
- Aux forfaits nommés ECOLE DE NATATION 30 séances à 206 €, dont la validité est délibérée sur une période fixe de septembre à juin, une remise tarifaire au prorata de la durée de fermeture vous sera accordée pour une ré-adhésion en septembre 2021.

Par ailleurs, si vous avez souscrit un abonnement par le moyen d'un prélèvement automatique à hauteur de 10 échéances, celui-ci sera maintenu. En effet, le prélèvement automatique est une facilité de paiement octroyée au moment de l'abonnement.



Vous trouverez toutes les informations sur la prolongation des forfaits et les remises tarifaires sur le site internet. <http://www.portoceane.fr/>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente  
Brigitte HYBERT

